

DIRECTORATE OF LEGAL ADVICE
AND PUBLIC INTERNATIONAL LAW

PUBLIC INTERNATIONAL LAW
AND TREATY OFFICE DIVISION

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

\$ % ## &
' (

!" #

_____ & () ! * !

— + _____ & / % ! . / , 3 4 ! " 1 # " 0 -
2

5 % 2 %
% #

5 % 2 %
&% 6 2

\$ 3 4 ' \$ 5&
5 . 0

4 % , / / 7 % &

& 2 , , . " & / " & " + * " # - 0" "
4 7 8 / " 9 / % . , / : 3 & 5





3 3 4 ' 1

!! " " " # "
/ % ! " & ! " 1 # 2
" \$ % &

!! " "
! < ! " < ! " 1 =
(!'
>>>>>>>>>>>>>

\$ / 5
\$ @ 5 @

&)& * + *

' s Republic of China in P
! " # "

5 % % / % 0 ! % % , / . - 2 &
./ , , , 30 ! % 6 . + % ,

& / ! the Hong Kong Special Administrative Region
(hereafter "the Hong Kong SAR") 0 ! % , / "
./, / , 2 0 ! % , / . % &
- ./, 0 - , // 2 A , / ! &
.\$! / 5 = ! - & , 2 .! ,
Exchange of Financial Account Information B (hereafter

& / ! " , // & % # 2 %
/, / / 0 / ! ! % A 2 " 7 %
0 7 / " % /, / ! # 2 ! % %
2 % 7 ! 7 , // & / % %

& / ! , // & / 2 7 , A
, 2 ! / , // & % % % /,
0 / ! 0 B

- / % , 2 2 2 = / / , // & 7
0 / / " ! 0 % ! = / % 7 , // &
% % / " C " / ! = / & % 7 7 2 /
% 0 ! 2 2 / / ,
% 0 / ! ! ! 0 ! % # 2 % %

. D 7 ! / ! 0 ! A 2 , // & 7 /
/ . % , // & / & \$ - & . % , 7 A 2 7
0 / ! / 0 % , // & % A
/ ! / % % % B

6 % , D 7 /! ! " % " 7 A 2 , // & 7 /
% , / . % / , // & &\$ -&/. 0 ! A 2 7 /
A / 0 ! / % %% B , // &

\$! ! % , / /. % , // & / &\$
-&.. , 2 / % (7 C 2 ! = / , // & / ! = /
7 / , ! / % 7 / ! = / ! / ,
% , / &\$ -&.. B

& % , ! 2 % = / (/ % &\$ / . %
, // & / &\$ -&.." 7 (% , (C % 7 %
. 1 % , // & " ! / 2 , % &\$ -&.." /
! 0 % ! = / % 7 B "

The People's Republic of , Chi &a % % /
7 ! . \$ / % &\$ -&.. % / , // & &\$ -&.. 7) ! /
* ! . \$ / A , // & 0 7 % , /
= /

The People's Republic of , Chi &a % % %
/ , / . 1") ! 7 * ! . \$ / A 0 /
, // & , / , / " % " 7
% (7 C / % , 0 ! / / &\$ -&.. 7
/ % / ! = / / 2 &\$ -&..

&)& * + *

% **transmise par l'Ambassade de la République**
Secrétariat Général de l'OCDE le

Déclaration relative à la date d'effet pour l'es éc
multilatéral entre autorités compétentes concernant
0 , %

& /@ C ! * ! @! /, @ / \$@ C A /
(F) G ! * ! \$. H pris l'engagement d'échanger automati
et que, pour être en mesure d'échanger automati
l'article de la Convention concernant l'assistance admin
qu'amendée par le Protocole modifiant la Convention d
, F % (F &G , /@H) ! * ! \$. ! @ 5@
d'adhésion à l'Accord impôt et échange multilatéral
! , % 0 , % (F IG AMAC HNCD, B

& /@ C " % ,@, < 28(6), la Convention amendée s'
, riant les périodes d'imposition qui débutent
l'année qui suit celle durant laquelle la Convention
ou, en l'absence de période d'imposition, elle s'app
! % = " Janvier de l'année qui
laquelle la Convention amendée est entrée en vigueur

Considérant que l'article , /@ @ C / 0 A
convenir que la Convention amendée prendra effet pou
portant sur des périodes d'imposition ou obligations

& C / ! , J , = / /
Convention amendée que pour ce qui concerne des périod
= / / C & , /@ C "
= / @, les Ca Convention vient d'entrer en
/ , 0 = / / C
d'imposition ou les obligations fiscales visées dans l'annex
B

Reconnaissant qu'une Partie existante à la Convention
des renseignements devrait être appliquée et de l
concerne des périodes d'impo % @ < / @
Convention amendée si les deux Parties déclarent s'ent

Reconnaissant en outre qu'une nouvelle partie à la
Partie existante des renseignements Convention amendée
pour ce qui concerne des périodes d'imposition ou de
/ & , /@es deux Parties déclarent s'entendre s
d'effet

Reconnaissant que les renseignements reçus, et vertu
l'AMAC NCD peuvent donner lieu à des demandes de suivi
= / @, " C , J, @ / / /@ C
juridiction émettrice a échangé automatiquement des r

Confirmant que la capacité, d'une jur , @ 4&5
de l'article Convention amendée et de l'AMAC NCD, ai
demandes de suivi formulées en application de l'arti
dispositions de l'AMAC NCD, y compris les périodes de
qui y figurent, quelles que soient les périodes d'im
/ 0C ! , B

K \$@ C A // @ que la Convention amendée s'appli
dispositions de l'AMAC NCD pour ce qui concerne l'as
) ! * ! \$. A < & , / @ C % / / @
similaires, quelles que soient les périodes d'impos
/ 0C ! ,

K \$@ C A // @ que la Convention amendée s'appli
concerne l'assistance administrative prévue par son a
< & , / @ C % / / @ " C @ / C
d'imposition ou les obligations fiscales de la jurid
" C / / , / / 0
échangés en vertu de l'AMAC NCD pour de = / @ ,
par l'AMAC NCD.